

HARCÈLEMENT : SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES

Objectifs :

- Savoir distinguer les faits de sexisme, harcèlement moral ou sexuel
- Connaître le cadre légal
- Savoir comment réagir et agir en cas de harcèlement

Public concerné : tous collaborateurs (8 à 10 participants par session)

Durée : 1 x 7 heures

Localisation : au sein de l'entreprise

Prérequis : aucun prérequis n'est demandé

Méthodes pédagogiques : apport de contenu, analyse de cas pratiques, jeux de rôle, quizz, échanges libres

PROGRAMME

Présentation

- Présentation animateur, participants
- Objectif et déroulement de la formation
- Les attentes réciproques

Où débute le harcèlement ?

Au travers de cas pratiques ou d'exemples concrets, les participants aborderont la réalité du harcèlement au travail.

- Sexisme, harcèlement moral ou sexuel...késako ?
- Que dit la loi ?
- Les conséquences pour les salariés et l'entreprise
- Savoir repérer les « agissements hostiles » (Dr H. Leymann)

Comment réagir et agir en cas de harcèlement

S'appuyant sur des cas pratiques et des exemples concrets, les participants apprendront à réagir face aux situations auxquelles ils peuvent être confrontés au quotidien.

- Mieux se connaître pour savoir comment réagir
- Victime, témoin ou accusé à tort : que faire ?
- Trouver de l'aide au sein et à l'extérieur de l'entreprise
- Agir pour faire reconnaître ses droits

Faire face ensemble, au sein de l'entreprise

En partant de documents propres à l'entreprise (règlement intérieur, procédures internes de signalement, relais identifiés...) et/ou à partir de cas concrets, les participants réfléchiront sur les outils dont ils disposent pour faire face au harcèlement.

- Quelles sont les actions mises en place par l'entreprise ?
- Comment signaler un fait de harcèlement
- Tous concernés : comment contribuer à l'action

ÉVALUATION

Évaluation à chaud :

Contenu, les attentes, le suivi

FORMALISATION

Remise d'une attestation de formation



N° Agrément Formateur
SAS PROS-CONSULTE :
53 56 08722 56

PROS-CONSULTE est agréé IPRP
(Intervenant en Prévention
des Risques Professionnels)
Numéro BRET/2015/0003